



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE



GMA  
Groupe Mammalogique d'Auvergne



## Réunion N°8 de la Coordination Faune-Auvergne

Clermont-Fd, le 31/03/2017

### Destinataires :

- Présidents et vice-présidents des structures partenaires : LPO Auvergne, GMA, CPIE de Haute-Auvergne, GOA, ORA, GEPA.
- Administrateurs du site FA
- Coordinateurs de la Journée FA, Valideurs – membres de ces associations (liste de référence sur FA), Coordinateurs d'enquêtes, animateurs de réseaux de ces associations, Responsables d'études et de publications, etc ... de toutes ces structures

### COMPTE RENDU de Réunion N°8 de la Coordination Faune-Auvergne du samedi 18 MARS 2017

**Présents :** F. Guélin, G. Giraud, S. Lovaty, A. Trompat, P. Peyrache (GEPA), D. Pagés (GMA), S. Boursange, Th. Brugerolle, A. Citron, R. Riols, J.P. Dulphy, P. Turret, N. Lolive (Amphibiens, GOA), D. Perrocheau (GEPA ?), S. Gagnier (ORA)

#### 1 – Organisation/fonctionnement de la coordination FA :

Le texte envoyé aux personnes invitées est discuté et légèrement amendé (voir nouveau texte en annexe). Ce texte présente 2 objectifs : un objectif associatif, un objectif technique. L'intérêt inter-associatif de FA est souligné. Notre BDD connaît un grand succès mais son évolution est nécessaire. Elle est originale par sa gratuité, l'indépendance des gestionnaires, son autonomie, sa fiabilité, son amélioration permanente.

La question de l'accès aux données, de leur disponibilité, se pose toujours : vers les collectivités, vers les bureaux d'études (payant),... Accès par convention, cotisations ?... ABC,.. Sabine Boursange accepte de lancer une réflexion à ce sujet, pour aboutir à un texte.

Pour l'instant les structures impliquées dans FA sont les 6 associations naturalistes présentes, plus des naturalistes très spécialisés (D. Vrignaud pour les mollusques, P. Duboc). Ils seront invités aux prochaines réunions. 5 conventions ont été signées avec la LPO Auvergne.

#### 2- Désignation du nouvel animateur de la coordination :

Après discussion, N. Lolive accepte d'être animateur pour 3 ans. L'animateur prépare l'ordre du jour, fixe date et lieu des 2 réunions annuelles, prépare le timing des réunions, prépare les documents nécessaires aux discussions, rédige le compte-rendu.

#### 3 - Journée FA (A. Citron, F. Guélin) :

Elle aura lieu près de Montluçon le 4 novembre. Le groupe Montluçon s'occupe de l'intendance.

Exposés potentiels :

- Castor (GMA),
- Reptiles (ORA),
- Papillons (GEPA),
- Cigogne blanche (S. Merle ?)
- Réserve de Nassigny (Nicole Deschaume et un salarié),...
- Liste rouge des amphibiens et des odonates,...

#### 4 - Camp naturaliste 2017 (G. Giraud) :

Il aura lieu les 2-5 juin dans l'est de la Haute-Loire. Inviter les naturalistes de l'Ardèche et de la Loire. La recherche d'un hébergement est en cours. Discussion sur le niveau des naturalistes présents. En principe un

minimum d'autonomie est requis, mais des séances encadrées seront prévues. Le but premier reste la prospection de zones peu connues.

Des idées pour 2018 : Châtaigneraie cantalienne ? Combrailles ?

#### **5 – Enquête des associations FA :**

Gaëlle Giraud (LPO) présente tout d'abord son travail : animation naturaliste, formation.

Concernant l'animation, un sondage va être fait auprès des inscrits FA, en vue, entre autres, de lancer une newsletter, complémentaire des news. La fréquence serait de 3-4 numéros par an, mais sans garantie de pérennité.

Par ailleurs il est prévu une formation aux chants d'oiseaux, en avril-mai, en salle (J. Ph. Meuret), puis sur le terrain (A. Trompat, J.P. Dulphy, G. Saulas, J.J. Lallemant).

#### **-GEPA-Papillons (P. Peyrache):**

Etude prévue sur les Mélitées, le Nacré de la Canneberge. Plusieurs formations et sorties sont aussi prévues. Des fiches d'identification seront éditées.

#### **-GMA-Mammifères (D. Pagés) :**

Des piégeages sont à faire, mais il manque du temps pour les faire. Rat des moissons et Raton-laveur sont toujours à rechercher. Des objectifs plus précis seront publiés sous peu.

#### **-LPO (oiseaux) :**

- Merle à plastron : enquête sur 2 ans, coordonnée par A. Clamens. Les informations nécessaires sont déjà sur FA.

- Grand-Duc en 63 : enquête coordonnée par C. Jallageas et Anne Citron, avec l'appui de J.P. Dulphy. Démarrage à l'automne 2016. Grand succès : 50 « suiveurs », 52 sites confirmés (30 avec couples, 20 avec au moins un mâle). La question est posée du masquage automatique des données. Réponse : l'initiative du masquage reste de la responsabilité de l'observateur.

- Pie-grièche à tête rousse : une enquête est prévue dans l'Allier (nord du bocage) par une stagiaire.

- Pie-grièche grise en 63 : pas d'enquête globale, mais suivi étroit de 3 territoires : Chaîne des Puys nord (I. Leroy), Chaîne des Puys sud (B. Gilbert), bassin d'Ambert (G. Sauvestre). Il est toujours très difficile d'estimer la population de ce département, d'autant que le PNA (Plan National d'Actions) n'est pas encore lancé. Après validation de ce plan on devrait avoir un protocole de suivi.

- Rapaces nocturnes : c'est la dernière année, mais il y aura peut-être une année de plus. Synthèse auvergnate à faire.

#### **- Amphibiens (N. Lolive) :**

Poursuite des prospections, Liste rouge et Atlas en cours (édition prévue en 2017).

#### **- Odonates (N. Lolive) :**

Liste rouge en relecture. Lancement d'une enquête sur les Calopteryx et diverses activités tout au long de la saison.

#### **- Reptiles (S. Gagnier) :**

Synthèse cartographique pour les 16 espèces. Enquête sur la péliade. Un camp est prévu dans les Combrailles. L'ORA publie une newsletter (3 par an) et des documents pour l'identification. Le Congrès national aura lieu en Auvergne. Une conférence est prévue au CPIE de Theix le 12 mai.

#### **- Orthoptères (R. Riols) :**

Pas encore de groupe formalisé, mais une synthèse annuelle a été faite pour FA. Des sorties spécialisées sont prévues, et de la prospection. Le nombre de données augmente. La liste rouge est en cours de publication.

## 6 - Partie technique : gestion de FA

- Faune-France : (P. Tourret présente les grandes de l'évolution du site national. Nous en sommes au stade de la réflexion, à tous niveaux, tant l'imbrication est forte entre les structures nationales, régionales, tant pour la LPO que pour les associations partenaires.

- Enquête nationale sur les espèces communes, LPO – Vigie-plume (MHNH) (R. Riols) : ça démarre

- droits d'accès divers (cartes, etc ...) : ça baigne

- photos et données EXIF : ça gaze

PROCHAINE REUNION : 30 SEPTEMBRE 2017, ça roule

## Annexe : Proposition de réécriture de la composition + fonctionnement de la coordination FA :

Article 1 : composition

La coordination FA est composée :

α de MEMBRES DE DROITS

- deux représentants DE CHAQUE ASSOCIATION PARTENAIRE (Président ou son représentant et un autre membre)

- les administrateurs du site FA

- les techniciens LPO chargés de l'évolution globale de l'outil FA

α de MEMBRES INVITES : liste variable à remettre à jour chaque année à partir du site FA :

- les coordinateurs, à un titre ou à un autre, du réseau naturaliste des associations partenaires : CHR, Comité de pilotage, comité d'homologation des espèces d'oiseaux rares, comité de validation FA (tous taxons), comité de rédaction du Grand-Duc...

- autres invités selon les sujets

Le rythme des réunions est de 2 par an, plus la journée FA.

Un ou deux (co)-animateurs sont désignés parmi les membres pour trois ans pour préparer les réunions (dates, lieux, ordre du jour, compte-rendu)

Article 2 : Les objectifs de cette Coordination FA sont

- un objectif ASSOCIATIF : faire le lien entre les associations naturalistes, échanger des connaissances, savoir ce que font les autres... Organiser des projets communs : sorties, camps d'étude, Journée Faune-Auvergne...

- un objectif TECHNIQUE : la cogestion de FA (nouvelles applications par ex.)

La coordination doit statuer sur les propositions soumises par les associations partenaires (propositions rédigées suffisamment à l'avance pour faire la navette avant la réunion) sur les évolutions techniques de FA. Les propositions sont analysées par le « staff technique FA ».

-> soit elles sont réalisables dans le cadre des conventions actuelles, auquel cas la Coordination valide ou pas (1 voix par partenaire, avis consultatif).

-> soit elles dépassent le cadre des conventions actuelles, et il revient à la Coordination de confier le dossier avec un avis notifié aux Conseils d'Administration des structures concernées pour réexaminer ces conventions et les faire évoluer.

FG & JPD